

Monsieur,

Le Sénateur Michel RAISON vous remercie de l'envoi de cette pétition dont il a d'ores et déjà pu prendre connaissance avec intérêt.

Vous proposez la destitution du président de la République. Cette possibilité n'est pas offerte au Sénat. Le président de la République n'est pas responsable devant le Parlement et l'utilisation de l'article 68 de la Constitution que vous appelez de vos vœux ne peut être mis en œuvre que dans des cas exceptionnels et très particuliers liés au comportement et à l'impossibilité du président de la République d'exercer sa fonction. Seul le Premier ministre et son Gouvernement peuvent être démis par l'Assemblée nationale.

Restant à votre disposition, je vous souhaite une excellente journée.

Charlotte Braud

--

Charlotte Braud

Collaboratrice parlementaire de M. Michel Raison et M. Cédric Perrin

Sénateur de la Haute-Saône

Sénateur du Territoire de Belfort